

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

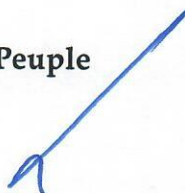


SENAT
SECRETARIAT GENERAL
Direction des Séances
Division des Plénières

SESSION ORDINAIRE
DE MARS 2025
(2^{ème} S.O.)

PROCES-VERBAL N° 05
DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 02 MAI 2025

Palais du Peuple



A blue signature or mark, possibly a stylized 'g' or similar character, located in the bottom right corner of the page.

13

I. DE LA REPRISE

La séance, suspendue le vendredi 18 avril dernier, est reprise ce vendredi 02 mai 2025, à 15 heures 13 minutes, dans la salle des Conférences internationales du Palais du peuple, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat.

Sur 109 membres qui composent le Sénat :

- 66 membres sont présents.
- 14 membres sont excusés.

Ce sont les Sénateurs :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 1. ESSIMBA BALUWABOLEA
Bienvenu | 9. MUKENGESHAY KABONGO Sylvain |
| 2. IDI TABANI Zakaria | 10. MUABILU MBAYU MUKALA Pius |
| 3. ILUNGA KITOMBOLWE Alain | 1. NGALAMULUME BAKAKENGA
Joseph |
| 4. KABASELE TUBAJIKA Micke | 11. NGAMBANI NGOVOLI Adonis |
| 5. KALALA WA KALALA José | 12. NGOBILA MBAKA Gentiny |
| 6. KALONDA DELLA IDI Salomon | 13. TSHISEKEDI KABASELE Jean |
| 7. LUHETO KIDIDI Platini | 14. REMO YOSSA Michel |
| 8. MBUGUJE MAREMBO Anne | |

- 20 membres sont absents.

Il s'agit de :

- | | |
|--|--|
| 1. BASEANE NANGAA Christophe | 11. MPETSHI WOTO Bernard |
| 2. KABAMBA WA UMBA Isabelle | 12. MULUMBA KONGOLO WA
KONGOLO Gérard |
| 3. KALUMBA MWANA NGONGO
Justin | 13. MUNTUABU LUKUNA LUABEYA
Jean |
| 4. KANYIMBU SHINDANY Michel | 14. MUYA MUBOYAYI Clément |
| 5. KASEREKA KATOKOLYO Jean-
Marie | 15. MWANDO KATEMPA Christine |
| 6. KINDUELO LUMBU Pascal | 16. NAA IKAMBA Simon |
| 7. LODI EMONGO Jules | 17. NAWEJI YAV Norbert |
| 8. LUANGA MUKELA Faustin | 18. NKUNKU BAKULU Paoline |
| 9. LUTUNDULA APALA PEN'APALA
Christophe | 19. TSHSEKEDI ILUNGA Roger |
| 10. MASHATA KAYEMBE Célestin | 20. VUNABANDI KANYAMIHIGO
Célestin |

- 09 Sièges sont à pourvoir.

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée plénière inscrit au calendrier des travaux et à l'ordre du jour quatre nouvelles matières.

1. Communication du Bureau

A ce sujet, le Président informe les membres de l'Assemblée plénière de la réception par le Bureau de deux réquisitoires et indique qu'ils seront examinés conformément à la Constitution et au Règlement intérieur du Sénat.

Le premier émane du Procureur Général près la Cour de cassation aux fins d'obtenir l'autorisation d'une instruction contre le Sénateur Michel LINGEPO MOLONGA. Le second provient

de l'Auditeur Général près la Cour militaire en vue d'obtenir la levée des immunités et l'autorisation des poursuites contre KABILA KABANGE Joseph, Sénateur à vie.

2. Validation des pouvoirs

Il s'agit de la validation des pouvoirs de 8 Sénateurs élus des provinces du Kwilu et du Nord-Ubangi et du premier suppléant du Sénateur Adolphe LUMANU MULENDA BWANA SEFU.

L'Assemblée plénière décide de confier l'examen des dossiers des intéressés à la Commission Politique, administrative, juridique et droits humains à laquelle un délai de 24 heures est imparti.

3. Présentation du rapport de la mission effectuée par le Président du Sénat

En application de l'article 35 du Règlement intérieur, le Président présente le rapport de sa mission effectuée, à Marrakech, au Royaume du Maroc, du 28 au 29 avril 2025.

Ce rapport est publié *in extenso* au compte rendu intégral du jour.

4. Examen et adoption du projet de loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire de la République Démocratique du Congo

A ce sujet, l'Honorable Rapporteuse donne lecture de la correspondance du Président de la République adressée aux Présidents des deux Chambres du Parlement, sollicitant une nouvelle prorogation de l'état de siège.

Monsieur Constant MUTAMBA TUNGUNGA, Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et garde des sceaux présente l'économie du projet de loi.

Après son exposé, l'Assemblée plénière décide, sur proposition du Bureau, à nouveau, de postposer le débat, pour les raisons précédemment évoquées ainsi qu'au regard de l'évolution de la situation sur le plan international, notamment les pourparlers de Doha et de Washington.

A cet effet, l'intitulé, les trois articles et l'exposé des motifs sont adoptés sans amendements.

Sur 75 Sénateurs qui prennent part au vote, 73 votent « oui », aucun ne vote « non », 2 votent « abstention ».

Voté en des termes identiques par les deux Chambres, ce projet de loi sera transmis au Président de la République pour promulgation.

A l'issue du vote, le Sénateur Janvier MWISHA KASIWA présente une motion d'information, relative aux arriérés de salaire du personnel enseignant de la province éducationnelle Nord-Kivu 3.

En fin de séance, le Président insiste sur l'assiduité des Sénateurs aux travaux en Commissions à l'instar de leur disponibilité aux séances plénières.

Sur ce, il suspend la séance.

Il est 16 heures 40 minutes.

Fait à Kinshasa, le 02 mai 2025

La Rapporteuse,

Néfertiti NGUDIANZA BAYOKISA KISULA

Le Président,

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE